



Adresse : 137 rue Maximilien ROBESPIERRE
93600 AULNAY-SOUS-BOIS
Tel : 01 48 66 06 07
Email : ententecyclistedaulnay@orange.fr
Site : www.ententecyclistedaulnay.com

MERCREDIS POPULAIRES

D'AULNAY-SOUS-BOIS

Une organisation de l'Entente Cycliste d'Aulnay

Lieu des réunions : Vélodrome d'Aulnay-Sous-Bois, 137 rue Maximilien Robespierre, Aulnay-Sous-Bois

Dates des réunions : 22 mars, 26 avril, 17 mai, 14 juin, 5 juillet, 13 septembre, 4 octobre

But des réunions : Promouvoir la pratique de la piste auprès des écoles de cyclisme

Programme des réunions : A chaque réunion, un panachage des épreuves suivantes sera organisé individuellement ou en omnium par catégorie d'âge : vitesse, course aux points, scratch, élimination, start-sprint, sprint aux points, 200m départ lancé, 200m départ arrêté. Le programme de la réunion sera défini suivant le nombre de présents à chaque réunion. En cas de mauvais temps, la décision d'annuler la réunion ou de changer les épreuves sera prise sur place.

Catégories d'âge : Prélucenciés, Poussins 1, Poussins 2, Pupilles 1, Pupilles 2, Benjamins 1 et Benjamins 2

Types de vélos : les VTT seront autorisés pour les catégories Prélucenciés et Poussins. Les pédales automatiques ou les cale-pieds sont obligatoires pour les Pupilles et Benjamins et fortement conseillés pour les autres catégories. Le développement maxi sera de 5.60m

Sécurité : les gants sont obligatoires. Le casque doit être mis correctement et protéger le visage. Les dépassements ne se font pas sur la côte d'azur.

Il est formellement interdit de rouler sur la piste en sens inverse.

Inscriptions : A faire parvenir à BRANCHEREAU Jean-Michel, 55 allée de la sente d'amour, 93290 Tremblay-en-France, au plus tard le 16 mars (nom, prénom, année de naissance, club et n° de licence). Possibilité de s'inscrire en cours de saison.

Droit d'inscription : 12€ par licencié pour la totalité des épreuves par chèque à l'ordre de l'EC Aulnay, 3€ à la journée.

Engagement : sur le site CicleWeb de la FFC

Classement : à l'issue de chaque réunion, un nombre de points sera attribué de la façon suivante : 1^{er} : 20 pts, 2^{em} : 17 pts, 3^{em} : 14 pts, 4^{em} : 11 pts, 5^{em} : 9 pts, 6^{em} : 7 pts, 8^{em} : 5 pts, 9^{em} : 3 pts, 10^{em} : 2 pts et 1 pt à tous les participants. Pour participer au classement général, il faudra avoir participé à plus de la moitié des organisations. En cas d'égalité, il sera pris en compte en 1^{er}, le nombre de présence, puis le nombre de meilleures places. Les Mercredis Populaires ne comptent pas pour la qualification aux Challenge du CIF.

Récompenses : A chaque réunion, le 1^{er} de chaque catégorie d'âge recevra un bouquet et pour le classement général final, les 3 premiers de chaque catégorie d'âge seront récompensés.